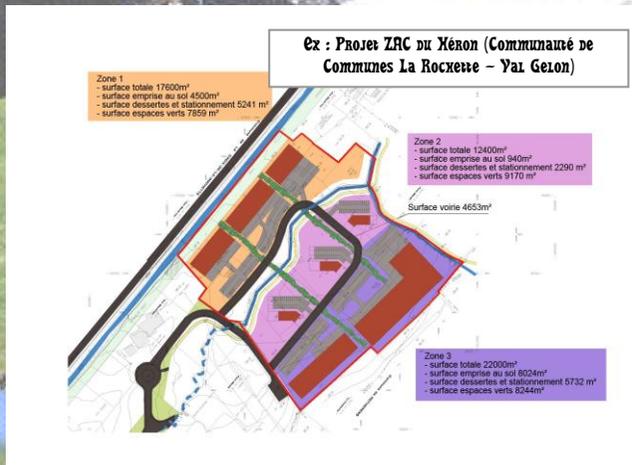


Domaines de compétences :

☞ études assainissement

- Pour particuliers : dans le cadre de Permis de Construire, de Certificats d'Urbanisme, de réhabilitations...
- Pour collectivités : cartes d'aptitude des sols dans le cadre de l'élaboration de documents d'Urbanisme (POS, PLU, Carte communale...)
- + Domaine particulier des sites isolés d'altitude : restaurants et refuges



☞ gestion et traitement des études pluviales

- dans le cadre de projets d'ensemble pour promoteurs, collectivité : création de lotissements, de ZAC...
- Elaboration de dossiers au titre de la Loi sur l'Eau
- dans le cadre de projet à la parcelle (pour particuliers)



☞ recherche en eau

- suivi qualitatif et quantitatif de ressources captées ou non
- traçages colorimétriques

Une vingtaine d'années d'expérience dans les domaines de l'eau et l'assainissement (la société SOLÉAU a pris le relais du Bureau d'Etudes François JEANNOLIN)